Je tiens à faire part de mon profond désaccord avec la décision que vient de prendre la majorité LR-UDI du Sénat de voter la « question préalable » sur la loi de finances pour 2017.
Voter la question préalable c'est considérer qu'*« il n'y a pas lieu de délibérer. »* Cela signifie qu'il n'y aura aucun débat au Sénat sur les budgets de la Justice, de la police, de l'Education nationale, de l'agriculture, de la santé, des collectivités locales… ni sur aucun sujet. Cela signifie que les sénateurs ne pourront ni déposer, ni discuter, ni voter aucun amendement – alors que nous sommes d'ores et déjà saisis de nombreuses propositions visant à modifier telle ou telle disposition de la loi de finances.
J'ai toujours considéré que l'examen du budget était l'une des tâches essentielles des parlementaires.
Les sénateurs LR et UDI ont toute possibilité de contester le budget, de voter, de ne pas voter, de modifier, de ne pas modifier, chaque chapitre, chaque ligne, chaque chiffre. Mais refuser le débat sur l'ensemble du budget, c'est, pour moi, injustifiable.
Cela s'apparente à un abandon de poste.

Jean-Pierre Sueur

Phoca PDF